



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

POMPIER EN DISPONIBILITÉ

Titre du poste : POMPIER EN DISPONIBILITÉ

Service : Sécurité incendie

Domaine d'emploi : Sécurité incendie

Statut : Pompier

Nombre de poste : 10

Numéro de concours : J0326-0848

Date d'affichage : Le 8 avril 2026

Date de fin d'affichage : Le 21 avril 2026

PRÉSENTATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

Le SSI est composé de :

- 6 casernes, dont 2 avec personnel (11) en caserne 24h/24
- 24 pompiers et officiers à temps complet
- 42 pompiers en disponibilité
- 3 agents de prévention
- 1 adjointe administrative
- 2 agentes de bureau
- 12 gestionnaires.

Au total, 84 personnes dévouées assurent la protection de la population mirabelloise avec rigueur, professionnalisme et engagement.

Nature du travail :

Le présent concours vise à pourvoir des postes à temps partiel de pompiers en disponibilité au sein du Service de sécurité incendie.

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le pompier en disponibilité :

- Réponds aux appels d'urgence lors de quart de travail
- Réponds aux rappels de personnel lors de demande de renfort, au besoin
- Effectue des quarts de travail en caserne
- Exécute toutes les tâches liées à la mission du Service
- Respecte les politiques, procédures, lois et règlements applicables

FONCTIONS PRINCIPALES (SANS ÊTRE LIMITATIF)

1. Combattre les incendies, protéger les personnes et les biens, et participer aux interventions d'urgence.
2. Assurer sa santé et sa sécurité, ainsi que celles de ses collègues et intervenants.
3. Entretenir les équipements, véhicules et installations mis à sa disposition; signaler toute anomalie constatée.
4. Participer aux activités communautaires, de prévention et d'éducation du public.
5. Prendre part aux activités d'entraînement, de formation et de maintien des compétences.
6. Consulter et respecter la documentation interne (guides, programmes, lignes directrices, notes de service, etc.).
7. Rédiger des rapports et formulaires dans les délais établis.
8. Conduire des véhicules d'intervention conformément aux directives et au Code de la sécurité routière.
9. Participer aux opérations de sécurité civile lors de mesures d'urgence.
10. Accomplir toutes autres tâches connexes liées aux opérations à la mission du Service ou demandées par la direction.

Exigences :

SCOLARITÉ REQUISE

Détenir l'une des formations suivantes :

- Certificat Pompier II – École nationale des pompiers du Québec
- ou
- Diplôme d'Études Professionnelles (DEP) Intervention en sécurité incendie – MELS
- ou
- Attestation de Spécialisation Professionnelle (ASP) Intervention en cas d'incendie – MELS
- ou
- Diplôme d'Études Collégiales (DEC) Techniques de sécurité incendie

AUTRES EXIGENCES

- Permis de conduire classe 4A, valide et maintenu à jour
- Possession d'un véhicule
- Disponibilité élevée (jour, soir, nuit, fin de semaine)
- Bonne résistance au stress et capacité à travailler sous pression
- Formation en premiers soins (atout)

APTITUDES RECHERCHÉES

- Entregent
- Travail d'équipe
- Sens des responsabilités
- Dynamisme

Horaire de travail :

Le pompier à temps partiel doit être disponible pour :

- Répondre à un rappel de personnel lors d'appel d'urgence;
- Effectuer des quarts de travail (de jour, 7h à 16h59, de nuit 17h à 6h59 et le dimanche (24h) de 7h à 6h59) lors d'absence de pompier;
- Participer aux formations, entraînements et maintiens de compétences;
- Effectuer des travaux commandés ou d'entretien.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/Xweb.asp?tbtoken=Zl1aRR4XCGoFY3QFNyFWCFRJBWZEcCdfc0hYIVB4E2NcWEVvXzdpAhMDcAkUxRVTHQqWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0326-0848&BRID=EX443894&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection. Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.